

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2239

présenté par
Mme Limon

ARTICLE 35

À la fin de la première phrase de l'alinéa 20, supprimer les mots :

« survenue à son foyer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'alignement du champ des bénéficiaires du congé de naissance sur celui des bénéficiaires du congé paternité, prévu au quinzième alinéa.